

L'ITINÉRANCE — au — CANADA

EN CHIFFRES

JUSQU'À 1,3 MILLION

de Canadiens ont vécu l'itinérance ou une situation de logement extrêmement instable à un moment donné au cours des 5 dernières années.

AU MOINS

200 000

CANADIENS VIVENT L'ITINÉRANCE AU COURS D'UNE ANNÉE

L'ITINÉRANCE,

pour la
GRANDE MAJORITÉ DES GENS,
EST COURTE et
N'ARRIVE QU'UNE FOIS!

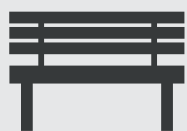
Jusqu'à

50 000

PEUVENT ÊTRE

DES «SANS-ABRI CACHÉS»
TOUTE NUIT DONNÉE.

30 000 PERSONNES
SONT SANS-ABRI AU COURS
DE TOUTE NUIT DONNÉE



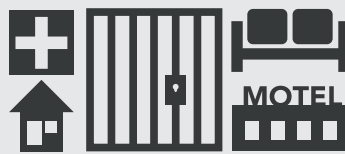
2 880

SANS ABRI



14 400

DANS LES REFUGES
D'URGENCE



4 464

HÉBERGÉS TEMPORAIREMENT
DANS UN ÉTABLISSEMENT



7 350

REFUGES D'URGENCE POUR
VIOLENCE CONTRE LES FEMMES

SIGNES PRÉCURSEURS

Un plus grand segment de la population canadienne lutte contre la pauvreté, des coûts de logement élevés et une mauvaise alimentation peuvent indiquer un risque à l'itinérance :

ENTRE 1980 ET 2005,
LE REVENU MOYEN DES
CANADIENS LES MOINS RICHES
A BAISSÉ DE 20 %

380,600 MÉNAGES
ÉPROUVENT DE GRAVES BESOINS
EN MATIÈRE DE LOGEMENT

10 %

DES MÉNAGES
VIVENT EN DESSOUS
DU SEUIL DE FAIBLE
REVENU (SFR)



10 %

DES FAMILLES N'ONT PAS
ASSEZ D'ARGENT POUR
RÉPONDRE À LEURS BESOINS
LES PLUS ÉLÉMENTAIRES



8,2 %

DES MÉNAGES
CONNAISSENT UNE
INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE
DE MODÉRÉE À SÉVÈRE

L'ITINÉRANCE COÛTE
**7 MILLIARDS
DE DOLLARS**
À L'ÉCONOMIE CANADIENNE PAR AN

CELA COMPREND NON
SEULEMENT LE COÛT DES
REFUGES D'URGENCE, MAIS AUSSI DES
SERVICES SOCIAUX, DES SOINS DE
SANTÉ ET DE L'INCARCÉRATION.

QUI est SANS-ABRI AU CANADA?



47,5%
HOMMES ADULTES
CÉLIBATAIRES
ENTRE 25 ET 55 ANS

AUTRES SOUS-POPULATIONS CLÉS

LES JEUNES REPRÉSENTENT 20 %
DE LA POPULATION ITINÉRANTE.

LES PREMIÈRES NATIONS, LES MÉTIS ET INUITS
SONT SURREPRÉSENTÉS.

LA VIOLENCE ET LA PAUVRETÉ SONT LES CAUSES
MAJEURES D'ITINÉRANCE POUR LES FEMMES ET
LES FAMILLES.

50 JOURS

DURÉE MOYENNE D'UN
SÉJOUR DANS LES
REFUGES D'URGENCE

LA PLUPART DES GENS SONT SANS-ABRI
POUR MOINS D'UN MOIS
(29 % NE RESTENT QU'UNE NUIT) *et*
ARRIVENT À QUITTER L'ITINÉRANCE
PAR EUX-MÊMES, EN GÉNÉRAL AVEC PEU DE SOUTIEN.

ITINÉRANCE CHRONIQUE

Les sans-abri chroniques (à long terme) ou les sans-abri épisodiques (entrant et sortant de l'itinérance), forment un plus petit pourcentage de la population itinérante générale, mais **utilisent plus de la moitié de l'espace dans les refuges d'urgence au Canada** et sont le plus souvent ceux qui utilisent les services publics le plus.

ITINÉRANCE CHRONIQUE : 4 000 À 8 000
ITINÉRANCE ÉPISODIQUE : 6 000 À 22 000
ITINÉRANCE TRANSITOIRE : 176 000 À 188 000

PROGRÈS INDIQUANT UNE SOLUTION

Plusieurs gouvernements provinciaux commencent à se diriger vers une intervention stratégique et intégrée face à l'itinérance.

Plusieurs villes canadiennes, grâce à l'adoption de Logement d'abord dans leurs plans communautaires stratégiques visant à éliminer l'itinérance, ont connu une réduction considérable de leur population itinérante.

Succès des programmes pilotes de Logement d'abord At Home/ Chez Soi dans 5 villes canadiennes.



Renouvellement de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) pour 5 ans.

RECOMMANDATIONS

1. LES COMMUNAUTÉS DEVRAIENT DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE DES PLANS CLAIRS VISANT À METTRE FIN À L'ITINÉRANCE APPUYÉS PAR TOUS LES ORDRES DE GOUVERNEMENT.
2. TOUS LES ORDRES DE GOUVERNEMENT DOIVENT ŒUVRER À L'AUGMENTATION DE L'OFFRE DE LOGEMENTS ABORDABLES.
3. LES COMMUNAUTÉS — ET TOUS LES ORDRES DE GOUVERNEMENT — DEVRAIENT ADOPTER L'APPROCHE LOGEMENT D'ABORD.
4. LA PRIORITÉ DEVRAIT ÊTRE DONNÉE À L'ÉLIMINATION DE L'ITINÉRANCE CHRONIQUE ET ÉPISODIQUE.
5. LA PRIORITÉ DEVRAIT ÊTRE DONNÉE À L'ÉLIMINATION DE L'ITINÉRANCE AUTOCHTONE, TANT À TITRE DE CATÉGORIE D'ACTION DISTINCTE, QU'UN ÉLÉMENT DE LA STRATÉGIE GÉNÉRALE DE L'ÉLIMINATION DE L'ITINÉRANCE.
6. INTRODUCTION D'UNE COLLECTE DE DONNÉES, D'UN SUIVI DES RÉSULTATS, D'UNE ANALYSE ET DE RECHERCHES PLUS EXHAUSTIFS.
 - 6.1 LE GOUVERNEMENT DU CANADA DEVRAIT ÉTABLIR UN DÉNOMBREMENT PONCTUEL PÉRIODIQUE NATIONAL DES SANS-ABRI.
 - 6.2 LES BAILLEURS DE FONDS DEVRAIENT APPUYER LES COLLECTIVITÉS À EFFECTUER DES ÉVALUATIONS DE PROGRAMME EFFICACES ET FIABLES.
 - 6.3 LE GOUVERNEMENT DU CANADA DEVRAIT PRENDRE DES MESURES POUR METTRE SUR PIED UN SYSTÈME DE GESTION DE L'INFORMATION SUR LES SANS-ABRI.